

22, avenue Jean Jaurès – 01000 BOURG-EN-BRESSE Tél : 04 74 21 96 28 http://www.interencheres.com/01001 benedicte.girard-claudon@orange.fr Agrément 2002-192

SIRET: 442 327 680 00017 APE: 524 H

# CONDITIONS GÉNÉRALES DES VENTES VOLONTAIRES CATALOGUÉES

La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC maison de ventes aux enchères publiques volontaires déclaréauprès du Conseil des Ventes volontaires et régi par les articles L.321-4 et suivants du Code de commerce.

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent nos ventes aux enchères. Les Conditions Générales de Vente pourront être modifiées par écrit et / ou oral par le commissaire - priseur préalablement à la vente du lot, ces modifications seront mentionnées au procès-verbal de la vente.

#### LE BIEN EN VENTE

Description des lots: Les indications portées au catalogue engagent notre responsabilité et celle de l'expert, sous réserve des dispositions mentionnées ci-après. Elles peuvent faire l'objet de modifications ou de rectifications jusqu'au moment de la vente par écrit ou oral. Ces modifications seront consignées au procès-verbal de la vente, lequel aura force probante. Aucune autre garantie n'est donnée par LA SARL EUROPEENNE DE VENTES GC, étant rappelé que seul le vendeur sera tenu à la garantie des vices cachéset à la garantie légale de conformité. Un certificat d'authenticité du lot ne sera disponible que si mentionné dans la description du lot. Les dimensions, poids et autres renseignements des lots ainsi donnés à titre indicatif avec une marge d'erreur raisonnable. Les restaurations effectuées à titre conservatoire, n'altérant pas les caractères d'ancienneté et de style, et n'apportant aucune modification au caractère propre du lot ne seront pas mentionnées dans le descriptif. L'absence d'indication d'une restauration, d'un accident ou d'un incident dans le catalogue ou les rapports de condition, n'implique nullement que le lot soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé. Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

Les mentions particulières figurant dans le catalogue ont les significations suivantes :

- \* Lots en importation temporaire : soumis à des frais de de 5,5 % pour les œuvres et objets d'art, decollection et d'antiquité (20 % pour les vins et spiritueux, les bijoux et les multiples), à la charge de l'acquéreur en sus des frais de vente et du prix d'adjudication, sauf si acquéreur hors UE ;
- ~ Lots fabriqués à partir de matériaux provenant d'espèces animales. Des restrictions à l'importation sont àprévoir.

État des lots: Les lots sont vendus dans l'état dans lequel ils se trouvent au moment de la vente avecleurs imperfections et leurs défauts. Les lots étant des biens d'occasion, aucune garantie ne peut être donnéesur l'état de ceux-ci. Les références à l'état d'un lot dans un catalogue ou dans un rapport de condition ne pourront être considérés comme une description exhaustive de l'état dudit lot. Les descriptions ne peuvent en aucun cas remplacer l'examen personnel du lot comme indiqué ci-après. Les rapports de condition serontenvoyés sur demande et à titre indicatif.

Exposition des lots : Les enchérisseurs potentiels sont tenus d'examiner personnellement les lots et les documents disponibles avant la vente lors d'un rendez-vous privé ou de l'exposition publique préalable àla vente afin de vérifier l'état des lots.

Reproduction des lots : Tous les défauts et imperfections des lots ne sont pas visibles sur les photographies des lots reproduites dans les catalogues, en ligne ou sur tout support de communication. Les photographies peuvent ne pas donner une image entièrement fidèle de l'état réel d'un lot et peuvent différerde ce qui sera perçu lors de la visite (taille, coloris, etc.).

Estimations : Les estimations sont fondées sur l'état des connaissances techniques au jour de l'estimation, la qualité du lot, sa provenance, son état et le cours du marché au jour de l'estimation. Ellessont fournies à titre purement indicatif et ne peuvent être considérées comme une garantie que le lot seravendu au prix estimé.

#### **LA VENTE**

- Vente en présentiel
- Par téléphone : Nous acceptons gracieusement de recevoir les enchères par téléphone uniquement pour les enchérisseurs s'étant manifesté préalablement à la vente et dans un temps suffisant afin que la demande soittraitée.
- Si vous souhaitez enchérir par téléphone, veuillez en faire la demande par écrit par mail, accompagnée devos coordonnées bancaires, au plus tard la veille de la vente à 19 H.
- Sur ordre d'achat : Toute personne préalablement enregistrée et souhaitant enchérir aura la possibilité dedemander l'enregistrement d'ordres d'achat. L'ordre devra avoir été communiqué par écrit avant 18h, le dernier jour ouvré avant la vente, et l'enchérisseur devra avoir reçu un email de confirmation de notre partpour être rappelé. Nous nous réservons le droit de vous demander une consignation pour enchérir.
- En ligne via les plateformes Live : Une possibilité d'enchères en ligne est proposée sur des plateformes permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères, sur inscription préalable. L'acquéreur via les plateformes Live est informé que les frais facturés par ces plateformes seront à sa chargeexclusive.

La participation aux enchères par téléphone, internet ou par ordre s'effectue aux risques et périls de l'enchérisseur, La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC ne pourra être responsable en cas non- participation de l'enchérisseur aux enchères pour quelque raison que ce soit, notamment en cas dysfonctionnement ou de défaut d'exécution (absence de réponse de l'enchérisseur, erreur, interruption ou omission dans la réception des enchères). Les éventuels dysfonctionnement ou d'interruption du service téléphonique ou du live, n'empêcheront pas le commissaire-priseur de poursuivre la vente aux enchères, à sadiscrétion.

Procédure d'identification des enchérisseurs : La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC se réservele droit de demander à tout enchérisseur potentiel de justifier de son identité et pour une personne morale, un Extrait Kbis de moins de 3 mois, étant précisé que seul le représentant légal de la société ou toute personne dûment habilitée pourra enchérir et de ses références bancaires. En cas de manquements aux procédures d'identification, La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC se réserve la possibilité de refuser son enregistrement aux enchères. Tous les lots vendus seront facturés au nom et à l'adresse du donneur d'ordre. Aucune modification postérieure ne pourra être faite. L'enchérisseur est réputé agir en son nom propre et

sera seul responsable de l'enchère portée sauf information préalable de sa qualité de mandataire dans les conditions indiquées ci-après. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.

Mandat par un tiers: L'enchérisseur disposant d'un mandat devra informer La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC lors de la procédure d'identification et d'enregistrement et produire copiedu mandat et tous autres documents sollicités par La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC. Dans un tel cas, l'enchérisseur et le mandant seront solidairement responsables.

Direction de la vente : Le commissaire-priseur dirige la vente de façon discrétionnaire, en veillant à la liberté et à l'égalité entre les enchérisseurs, tout en respectant les usages établis par la profession. Le commissaire-priseur assure la police de la vente, ce qui lui permet notamment de refuser des enchères ou deretirer un lot sans avoir à en justifier.

Adjudication : Le plus offrant et le dernier enchérisseur sera l'adjudicataire, tous moyens admisconfondus (ordre, internet, téléphone, sur place, etc.).

Chaque lot est identifié avec un numéro correspondant au numéro qui lui est attribué sur le catalogue de lavente. Il est interdit aux vendeurs d'enchérir directement sur les lots leur appartenant. En cas de « double- enchère » simultanée reconnue effective par le commissaire-priseur, le lot sera remis en vente, tous les enchérisseurs présents pouvant concourir à cette deuxième mise en adjudication.

Rétractation : Chaque adjudication et enchère portée est définitive et engage celle ou celui qui l'a portée, étant rappelé que l'adjudicataire ne peut se rétracter qu'il soit en salle, au téléphone, en ligne ou surun ordre d'achat.

Transfert des risques et de la propriété : Le transfert de propriété et des risques entre le vendeur et l'adjudicataire s'opère par le prononcé du mot « adjugé »ou coup de marteau par la SARL EUROPEENNE DE VENTES GC. Nous déclinons toute responsabilité quant aux pertes et dommages que les lots pourraientsubir à compter de l'adjudication, l'adjudicataire devant faire assurer les lots acquis dès l'adjudication.

## **DEROULEMENT DE LA VENTE**

Commission d'achat : L'adjudicataire devra acquitter en sus du prix d'adjudication, par lot, les honoraires acheteurs : 15 à 26% TTC selon le type de vente. Outre le prix d'adjudication et les honoraires acheteur, l'adjudicataire devra régler tous impôts et taxes incluant la TVA ainsi que les éventuels frais de dossier, de manutention et de stockage. Le paiement des sommes dues devra être effectué « comptant » par l'adjudicataire, dès l'adjudication. Le paiement est effectué en euros. Les commissions bancaires éventuelles ne sont pas déduites des sommes dues.

TVA: Le taux de TVA est de 20% (ou 5,5% pour les livres). Par principe, les lots non marqués seront vendus sous le régime de la TVA sur la marge. La commission d'achat et les frais annexes seront majorés d'un montant tenant lieu de TVA, lequel ne sera pas mentionné séparément dans nos bordereaux. Par exception, et à la demande du vendeur, le régime général de la TVA pourra être appliqué pour les biens misen vente par un professionnel de l'UE et à sa demande. Ces biens seront marqués par l \*.

Cas de remboursements possibles de TVA:

- 1- Le professionnel de l'Union Européenne, (i) ayant un numéro de TVA intracommunautaire et (ii)fournissant la preuve de l'export des lots de France vers un autre État membre ;
- 2- Les non-résidents de l'Union Européenne sur fourniture (i) d'un document douanier d'export sur lequelLa SARL EUROPEENNE DE VENTES GC figure comme expéditeur (ii) lorsque l'exportation intervient

dans un délai de 3 mois suivant la date de vente aux enchères ou la date d'obtention du passeportd'exportation.

Modalités de règlement : Moyens de paiement légaux acceptés par la comptabilité : carte bancaire ouvirements ou espèces maximum 1000 €.

- Espèces : articles L.112-6 et D.112-3 du Code monétaire et financier : (i) Jusqu'à 1000 € pour les résidentsfiscaux français ou les personnes agissant pour les besoins d'une activité professionnelle ; (ii) Jusqu'à 15 000 € pour les particuliers qui ont leur domicile fiscal à l'étranger (sur présentation de passeport et de justificatif de domicile) ; Chèque (en dernier recours) : Sur présentation de deux pièces d'identité. Aucundélai d'encaissement n'est accepté en cas de paiement par chèque. La délivrance ne sera possible que vingtjours après le paiement. Les chèques étrangers ne sont pas acceptés.
- Carte bancaire : les frais bancaires entre 1 et 2%, ne sont pas à la charge de l'étude.

# L'adjudicataire devra transmettre la copie de sa carte identité ou son passeport ainsi que son kbis pour les Entreprises.

Adjudicataire défaillant : À défaut de paiement comptant par l'acheteur, le bien pourra être remis en vente sur réitération des enchères à la demande du vendeur conformément à la procédure de l'article L.321- 14 du Code de commerce. Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compterde l'adjudication, la vente sera résolue de plein droit. Dans tous les cas l'acquéreur défaillant sera tenu, du fait de son défaut de paiement, de payer à La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC: - Tous les frais et accessoires engagés par La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC relatifs au recouvrement des factures impayées (incluant des frais de d'avocat) ; - Les pénalités de retard calculées en appliquant des taux d'intérêtau taux directeur (taux de refinancement ou Refi) semestriel de la Banque centrale européenne (BCE) en vigueur, majoré de cinq points sur la totalité des sommes dues ; - Les dommages et intérêts permettant de compenser le préjudice subi par La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC (frais, honoraires et commissions d'achat, TVA, stockage, etc.). La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC se réserve la possibilité de : - Communiquer le nom et les coordonnées de l'acquéreur défaillant au vendeur afin de permettre à ce dernier de faire valoir ses droits ; - Exercer ou faire exercer tous les droits et recours, notamment le droit de rétention, sur tout bien de l'acquéreur défaillant dont La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC aurait la garde : - Interdire à l'adjudicataire défaillant d'enchérir dans les prochaines ventes organisées par La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC ou bien de subordonner la possibilité d'y enchérir au versement d'une provision préalable ; - Procéder à l'inscription de l'adjudicataire défaillant sur un fichier des mauvais payeurs partagé entre les différentes maisons de vente adhérentes.

# Enchères directes et enchères automatiques via les services LIVE et Chrono du site www.interencheres.com

**Enchère directe.** Si vous souhaitez enchérir en ligne LIVE ou Chrono ; en direct ou par enchères automatiques) pendant la vente, veuillez-vous inscrire sur www.interencheres.com et effectuer une empreinte carte bancaire (vos coordonnées bancaires ne nous sont pas communiquées en clair). Vous acceptez de ce fait que www.interencheres.com communique à la SARL EUROPEENNE DE VENTES GC tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire. La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC se réserve le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne.

Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat.

**Enchère automatique.** La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC n'ont pas connaissance du montant maximum de vos enchères automatiques via www.interencheres.com. Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée.

L'exécution de l'enchère automatique s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants : de 0€ à 199€ : 10€ ; de 200€ à 499€520€;de500€à999€:50€;de1000€à4999€:100€;de5000€à9999€: 200€; de 10 000€ à 19999€:500€;de20000€à49999€:1000€;de50000€à99999€:2 000€ ; 100 000€ et plus : 5 000€.

#### Paiement.

Dans le cadre des ventes LIVE, si vous êtes adjudicataire en ligne via une enchère portée en direct ou par le biais d'un ordre d'achat secret, vous autorisez la SARL EUROPEENNE DE VENTES GC 5, si elles le souhaitent, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris des frais habituels à la charge de l'acheteur pour un montant pouvant aller jusqu'à 1 200 euros. Au-delà de ce montant, vous recevrez un lien de paiement 3DS par e-mail.

**Dans le cadre du service Chrono**, vous recevrez un lien de paiement 3DS par e-mail pour régler ou solder votre bordereau dans la limite de 10 000 euros.

Frais de services de la plateforme <u>www.interencheres.com</u>

- Pour les ventes volontaires, des catégories "Art, Décoration & Collection" et "Biens d'équipement" 3% HT du prix d'adjudication (soit 3,60% TTC)5.
- Pour les ventes judiciaires, des catégories "Art, Décoration & Collection" et "Biens d'équipement" : 1% HT du prix d'adjudication (soit 1,20% TTC5)
- Pour les ventes volontaires et judiciaires de Véhicules, majoration de 40 EUR HT par véhicule (soit 48 EUR TTC par véhicule).
- Pour les ventes caritatives, pas de frais de services

La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC ne peuvent garantir l'efficience de ces modes d'enchères et ne peuvent être tenues pour responsables d'un problème de connexion au service, pour quelque raison que ce soit.

En cas d'enchère LIVE simultanée ou finale d'un montant égal, il est possible que l'enchère portée en ligne ne soit pas prise en compte si l'enchère en salle était antérieure. En toute hypothèse, c'est le commissaire-priseur qui sera le seul juge de l'enchère gagnante et de l'adjudication sur son procès-verbal.

**Traduction.** La traduction de la description des biens mis en vente via www.interencheres.com est réalisée de façon automatique à titre purement indicatif. Elle ne saurait engager la responsabilité de la SARL EUROPEENNE DE VENTES GC. Seule la version originale de la description d'un bien présenté en vente fera foi.

#### **RETRAIT - STOCKAGE - ENVOI**

Retrait et stockage des lots : Un lot adjugé ne pourra être délivré à l'acheteur qu'après le paiement intégral du bordereau d'achat, encaissé sur le compte bancaire de La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC. Les lots seront délivrés à l'acquéreur en personne après présentation de tout document prouvant son identité ou au tiers qu'il aura désigné et à qui il aura confié une procuration originale et une copie de sa pièce d'identité. Le retrait des lots est réalisé aux frais et aux risques de l'adjudicataire uniquement. Les lotsqui n'auront pas été retirés le jour même après la fin de la vente seront à enlever sur rendez-vous par l'acheteur auprès de la personne mentionnée à cet effet sur la page de contacts qui se situe au début du catalogue. Le lieu de délivrance sera indiqué dans l'email accompagnant l'envoi de la facture.

Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à un enlèvement de leurs lots dans les 15 jours afin d'éviter lesfrais de magasinage qui sont à leur charge à raison de 50 euros TTC /objets et 80 € TTC par meuble par mois. Le magasinage n'entraîne pas la responsabilité du Commissaire-Priseur ni de l'expert à quelque titre que ce soit. En cas de paiement par chèque ou par virement, la délivrance des objets pourra être différée jusqu'à l'encaissement. Dès l'adjudication, l'adjudicataire devient personnellement responsable de ses achats. Aucune obligation de garde ou de dépôt n'échoie au commissaire-priseur ou à l'expert. L'acquéreur est lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, la SARL EUROPEENNE DE VENTES GC décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, ceci dès l'adjudication prononcée.

Envoi des lots : La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC ne fera aucun envoi. La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC propose à ses clients un service d'expédition des lots achetés, assuré par :

• Pour les objets de petit volume concernant l'emballage et le transport, vous pouvez prendre contactavec la Société MAIL BOXES - BOURG-EN-BRESSE –

Contact : Monsieur M. HANNACHI au 00 33 (0 )4 74 14 71 4 Ce dernier se chargera de vous établir un devis d'emballage et de transport Nous vous conseillons de leur adresser une demande de devis, en joignant votre bordereau d'adjudication. Les frais sont à votre charge et à régler directement à la Société MAIL BOXES. Les objets concernés seront remis à la Société MAIL BOXES une fois votre accord reçu par mail.

Pour les objets et meubles volumineux concernant l'emballage et le transport, vous pouvez prendre contact avec les TRANSPORTS CHANEL au 00 33 (0 ) 4 74 32 66 97. Ces derniers se chargeront de vous établir un devis d'emballage et de transport. Les frais sont à votre charge et à régler directement aux TRANSPORTS CHANEL. Les objets concernés seront remis aux TRANSPORTS CHANEL une fois votreaccord reçu par mail.

Revente des lots payés et non récupérés : Dans le cas où un ou des lot(s) adjugé(s) et payé(s) en coursd'une vente aux enchères n'aurai(ent) toujours pas été enlevé(s) par l'acquéreur dans les délais convenus dansles « conditions particulières » ci-après et que les frais de stockage, de garde et de conservation applicables en viendraient à dépasser la valeur d'adjudication du ou des lot(s), La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC se réserve la possibilité de les vendre afin de se rembourser l'intégralité des frais lui étant dus.

### DROIT DE PRÉEMPTION

L'État français peut exercer sur toute vente publique ou de gré à gré de biens culturels un droit de préemption. L'État dispose d'un délai de 15 jours à compter de la vente publique pour confirmer l'exercicede son droit de préemption et se subroger à l'acheteur.

#### **EXPORTATION**

Les formalités d'exportations (demandes de certificat pour un bien culturel, licence d'exportation) des lots assujettis sont du ressort de l'acquéreur et peuvent requérir un délai de 4 mois.

La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC est à la disposition de ses acheteurs pour les orienter dans cesdémarches ou pour transmettre les demandes au Service des Musées de France. La SARL EUROPEENNEDE VENTES GC ne pourra être tenu responsable des délais. La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC ne sera en aucun cas responsable du refus ou d'un retard de la décision administrative. Le refus de délivrance d'un certificat ou d'une licence ne pourra en aucun cas justifier ni une absence ou retard de paiement par l'acheteur ni une annulation de la vente.

# **DONNÉES PERSONNELLES**

Les enchérisseurs sont informés que La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC est susceptible de collecter et traiter les données les concernant conformément au Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données à caractère personnel. Les données sont collectées aux fins de gestion de leurs relations contractuelles ou précontractuelles (enregistrement à la vente, facturation, comptabilité, règlements, communication...). Ces données sont constituées d'informations telles que : noms, prénoms, adresse postale, adresse électronique, numéro de téléphone, coordonnées bancaires. Les enchérisseurs sont informés qu'ils disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, à la portabilité, d'opposition et de limitation à l'égard de ces données auprès La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC.

#### PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC est propriétaire de tout droit de reproduction sur son catalogue. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon. La vente d'un lot n'implique en aucun cas cession des droits de propriété intellectuelle éventuellement applicables (représentation et/ou reproduction) sur l'œuvre.

#### **CONDITIONS PARTICULIÈRES**

#### 1- Objets mécaniques et électriques

Les objets mécaniques ou électriques proposés à la vente sont exclusivement proposés à titre décoratifs. En tant que biens d'occasion, rien ne certifie leur état de fonctionnement. Nous recommandons aux acheteurs devenir voir les lots lors des expositions publiques ou sur RV avec un expert en la matière.

#### 2- Montres et horloges

Les articles d'horlogerie que nous vendons sont tous des biens d'occasion, ayant pour la plupart subi des réparations engendrant le remplacement de certaines pièces qui peuvent alors ne pas être d'origine. La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC ne donne aucune garantie sur l'authenticité et le caractère originaldes composants d'un article d'horlogerie. Les horloges peuvent être vendues sans pendules, poids ou clés etsauf mention expresse contraire, leur présence n'est pas garantie. Les bracelets de montres peuvent ne pas être d'origine et ne pas être authentiques. Les montres de collection nécessitent un entretien général et régulier : des réparations ou révisions peuvent s'avérer nécessaires et sont à la charge de l'acheteur, La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC ne donnant aucune garantie sur son bon état de marche. Il revient aux acheteurs potentiels de s'assurer personnellement de la condition de l'objet.

# 3- Or et métaux précieux

Certains lots contenant de l'or, du platine ou de l'argent peuvent être soumis à un contrôle par le bureau degarantie territorialement compétent afin de les soumettre à des tests d'alliage et de les poinçonner préalablement à la vente. La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC n'engage en aucun cas sa responsabilité sur les conclusions du bureau de garantie.

## 4- Pierres précieuses

Les pierres précieuses sont historiquement traitées pour améliorer leur apparence. Ces traitements sont admis par les négociants en joaillerie. La disponibilité d'un rapport de gemmologie pour les pierres mises envente par La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC sera précisée dans le catalogue. La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC n'est en aucun cas obligé de fournir un rapport de gemmologie pour chaque pierre. Nous rappelons qu'en l'absence de rapport d'analyse précis et établi par un laboratoire de gemmologie attestant qu'une pierre est naturelle, La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC ne garantit enaucun cas l'absence de traitement réalisé sur cette pierre. La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC ne garantit en aucun cas les mentions retranscrites d'après les rapports d'analyse établis par des laboratoires de gemmologie, lesquels engagent leur responsabilité et peuvent différer d'un laboratoire à un autre, selon les techniques utilisées. Les estimations fournies par La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC reflètent les informations communiquées dans le rapport de gemmologie ou bien en l'absence de rapport l'hypothèse queles pierres ont pu subir des traitements.

# 5- Espèces végétales et animales protégées

Les objets composés partiellement ou entièrement de matériaux provenant d'espèces de flore et de faune en voie d'extinction et/ou protégées sont mentionnées. Le législateur impose de règles strictes pour l'utilisationcommerciale de ces matériaux, en particulier en ce qui concerne le commerce de l'ivoire.

Les acheteurs sont informés que l'importation de tout bien composé de ces matériaux est interdite par de nombreux pays, ou bien exigent un permis ou un certificat délivré par les autorités compétentes des pays d'exportation et d'importation des biens. Les acheteurs sont entièrement responsables du bon respect des normes réglementaires et législatives applicables à l'exportation ou l'importation des biens composés partiellement ou totalement de matériaux provenant d'espèces en voie d'extinction et/ou protégées. La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC ne sera en aucun cas responsable de l'impossibilité d'exporter ou d'importer un tel bien, et cela ne pourra être retenu pour justifier une demande de résolution ou d'annulationde la vente.

#### NOTICE D'INFORMATION

La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC est abonné au Service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvrepar la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425. Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé après de La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscriptionau fichier TEMIS.

(1) Finalité et base légale du Fichier TEMIS Le Fichier TEMIS recense les incidents de paiement des bordereaux d'adjudication (retards et défauts de paiement), quel que soit le mode de participation des enchérisseurs (présentiel ou à distance) et peut être consulté par toutes les structures de ventes aux enchèresopérant en France et abonnées au service. L'enchérisseur est informé qu'à défaut de régularisation de son bordereau d'adjudication dans le délai mentionné sur le bordereau, une procédure d'inscription audit fichier pourra être engagée par La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC. La mise en œuvre du Fichier TEMISet son utilisation par La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC est nécessaire aux fins de l'intérêt légitime des abonnés

au Service TEMIS de prévenir les impayés et sécuriser ainsi les ventes aux enchères.

- (2) Organismes autorisés à consulter le Fichier TEMIS (destinataires) Le Fichier TEMIS peut être consulté par toute structure de vente abonnée (professionnels et sociétés habilités à diriger des ventes de meubles auxenchères publiques conformément à la réglementation applicable et notamment aux prescriptions du Titre II" Des ventes aux enchères " du Livre III du Code de commerce (ci-après les « Professionnels Abonnés »)), souhaitant se prémunir contre les impayés et sécuriser ainsi la participation aux ventes aux enchères qu'ils organisent. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site www.interencheres.com, menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires priseurs ».
- (3) Conséquence d'une inscription au Fichier TEMIS Dans le cas où un enchérisseur est inscrit au fichier TEMIS, La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC pourra conditionner l'accès aux ventes aux enchères qu'elle organise à l'utilisation de moyens de paiement ou garanties spécifiques ou refuser temporairement laparticipation des enchérisseurs aux ventes aux enchères pour lesquels ces garanties ne peuvent être mises enœuvre. L'inscription au fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'enchérisseur auprès des professionnels abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service « live » de la plateforme www.interencheres.com gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme.
- (4) Durée d'inscription Les enchérisseurs sont informés du fait que la durée de l'inscription sur le Fichier TEMIS est déterminée par le nombre de bordereaux d'adjudications restés impayés auprès des Professionnels Abonnés au Fichier TEMIS, par leurs montants cumulés et par leur régularisation ou non. Ladurée de l'inscription au Fichier TEMIS est réduite si l'Enchérisseur régularise l'ensemble des Incidents de paiement. Elle est augmentée lorsque l'enchérisseur est concerné par plusieurs bordereaux impayés inscrits au Fichier TEMIS. L'inscription d'un bordereau d'adjudication en incident de paiement est supprimée automatiquement au maximum à l'issue d'une durée de 24 mois lorsque l'enchérisseur ne fait l'objet que d'une seule inscription, et de 36 mois lorsque l'enchérisseur fait l'objet de plusieurs inscriptions.
- (5) Responsabilités Pour l'application de la législation en matière de protection des données personnelles, CPM et La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC ont tous deux la qualité de responsable de traitement. CPM est responsable de la mise en œuvre du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la collecte de données auprès des abonnés, la mutualisation et la diffusion des données à caractère personnel qui y sont recensées, ainsi que la sécurité du système d'information hébergeant le Fichier TEMIS. La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC, en tant qu'abonné est responsable de son utilisation du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la communication des données à caractère personnel relatives aux adjudicataires à CPM en vue de l'inscription au Fichier TEMIS, la vérification de l'exactitude et la mise à jour des données, laconsultation, ainsi que la réutilisation des informations du Fichier TEMIS.
- (6) Droits des personnes Les enchérisseurs souhaitant savoir s'ils font l'objet d'une inscription au Fichier oucontester leur inscription peuvent adresser leurs demandes par écrit en justifiant de leur identité par la production d'une copie d'une pièce d'identité :
- Pour les inscriptions réalisées par La SARL EUROPEENNE DE VENTES GC: par écrit auprès de LaSARL EUROPEENNE DE VENTES GC 22 Avenue Jean JAURES 01000 BOURG-EN-BRESSE.
- -Pour les inscriptions réalisées par d'autres Professionnels Abonnés : par écrit auprès de Commissaires-Priseurs Multimédia 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris, ou par e-mail contact@temis.auction.

Toute demande tendant à l'exercice des droits d'effacement, de limitation, d'opposition dont dispose l'Enchérisseur en application de la législation en matière de protection des données

personnelles, ainsi que toute autre contestation d'une inscription doit être adressée au Professionnel à l'origine de l'inscription qui effectuera une demande de mise à jour auprès de CPM. En cas de difficultés, l'enchérisseur a la faculté de saisir CPM en apportant toute précision et tout document justificatif afin que CPM puisse instruire sa réclamation. L'enchérisseur dispose également du droit de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) [3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, www.cnil.fr] d'une réclamation concernant son inscription au Fichier TEMIS. Pour en savoir plus concernant le Fichier TEMIS, l'enchérisseur est invité à consulter la politique de confidentialité de CPM accessible sur www.temis.auction.

(7) Coordonnées de l'Enchérisseur Les notifications importantes relatives aux suites de l'adjudication serontadressées à l'adresse e-mail et/ou à l'adresse postale déclarée par l'enchérisseur auprès de la structure lors del'adjudication. L'enchérisseur doit informer la SARL EUROPEENNE DE VENTES GC de tout changementconcernant ses coordonnées de contact. Enchères en direct via le service Live du site interencheres.com Si vous souhaitez enchérir en ligne pendant la vente, veuillez-vous inscrire sur www.interencheres.com et effectuer une empreinte carte bancaire (ni votre numéro de carte bancaire, ni sa date d'expiration ne sont conservés). Vous acceptez de ce fait que www.interencheres.com communique à la SARL EUROPEENNE DE VENTES GC tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire. la SARL EUROPEENNE DE VENTES GC se réservent le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne. Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat. Si vous êtes adjudicataire en ligne, vous autorisez la SARL EUROPEENNE DE VENTES GC, si elles le souhaitent, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur.